

## Diktat de l'Education nationale ? Le chapitre Féminin Masculin à l'épreuve anticipée de sciences au baccalauréat général...

Article rédigé par *Fondation de Service politique*, le 13 octobre 2011

Association pour la

### Fondation de Service Politique

83 rue Saint-Dominique

F 75007 Paris

À Paris, le 12 octobre 2011

## Diktat de l'Education nationale ? Le chapitre Féminin Masculin à l'épreuve anticipée de sciences au baccalauréat général...

Avec l'introduction de la théorie du genre dans les manuels scolaires de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) des 1ère L et ES, le module Féminin/Masculin des nouveaux programmes de SVT avait déjà fait parler de lui... **Après la polémique sur le chapitre *Devenir homme ou femme*, c'est au tour du chapitre *Prendre en charge sa vie sexuelle* de créer l'émoi chez les enseignants, les élèves et leurs parents : [en cause, un sujet blanc du baccalauréat où la propagande idéologique le dispute à la manipulation des faits scientifiques nous dit Pierre-Olivier Arduin](#), directeur scientifique de l'Observatoire de l'application des lois de bioéthique à l'Association pour la Fondation de Service politique (AFSP).**

En juin 2011, le Ministère de l'Education (DGESCO-IGEN) publiait une note de service concernant l'épreuve écrite anticipée de sciences (SVT-Physique-Chimie). Composée de trois parties, les deux premières ne soulèvent pas de questions particulières abordant des thèmes qui traitent de biologie, physique et chimie. **L'AFSP alerte en revanche sur la troisième partie qui portera très vraisemblablement sur le module Féminin/Masculin du programme de SVT avec un exercice noté sur 6 points traitant du mécanisme d'action de la contraception d'urgence ou pilule du lendemain.**

Pour Pierre-Olivier Arduin, le futur candidat au baccalauréat est amené à démonter les préjugés concernant la contraception et l'avortement. **Pour satisfaire à la consigne, s'il ne veut pas être sanctionné, l'élève est contraint de faire une réponse qui contredit l'objectivité des données embryologiques universelles qui faisaient jusqu'ici référence**, en l'occurrence la procréation humaine ou la reproduction animale démarre au moment de la fécondation.

**L'épreuve scientifique, au lieu de mettre en valeur les connaissances et les capacités de réflexion de l'élève, devient le lieu d'imposition d'une approche idéologique qui s'oppose frontalement à la rigueur intellectuelle de l'étude du réel.** Peut-on admettre que sous couvert de science le ministère de l'éducation s'arroge une fois de plus le droit de manipuler les consciences de nos enfants ? Quand au rôle des parents dans l'éducation sexuelle de leurs enfants, l'Etat n'a-t-il pas le devoir de garantir leur liberté de conscience ? Quand l'Association pour la Fondation de Service politique était intervenue auprès de Gilles de Robien, ministre de l'Education de l'époque, à propos d'un sujet du bac de SVT posant des questions éthiques et politiques sur l'avortement, elle avait obtenu gain de cause. L'AFSP relève aujourd'hui le défi en s'adressant à Luc Chatel.....

**L'AFSP demande expressément au Ministre de l'Education nationale l'assurance que le module Féminin/Masculin du chapitre *Prendre en charge sa vie sexuelle* ne sera pas retenu pour l'épreuve**

**écrite anticipée de sciences au baccalauréat général.**

**CONTACT PRESSE:**

Astrid CŒURDEROY

07 60 46 30 21

[astrid@libertepolitique.com](mailto:astrid@libertepolitique.com)

\*\*\*